



Le respect des engagements et la transparence sont des éléments essentiels dans la gestion communale

Le 30 septembre 2020 une présentation du projet d'agrandissement de la maison de repos l'Heureux Séjour à Dolembreux était organisée. L'animation de cette présentation, à l'initiative de la

Commune, a été financièrement prise en charge par le promoteur du projet... ce qui, à nos yeux de citoyens engagés, laisse peut de place à la neutralité. Les conseillers communaux du MCS ont donc proposé au collège d'envisager un cahier des charges pour un système d'animation publique neutre en espérant que la consultation citoyenne prenne de plus en plus d'ampleur.

Il était convenu que les citoyen.nes présent.es recevraient un procès-verbal (ou compte-rendu) de cette présentation relative à la maison de repos. Ce projet suscite effectivement bon nombre de questions de la part des riverains. Le compte rendu de la réunion se fait attendre; c'est la raison pour laquelle le MCS a interpellé le collège.

La réponse de Madame Ummels, échevine de l'urbanisme fut surprenante « je vais demander si vous avez le droit d'obtenir une copie de ce document ».

Il ne fait nulle doute que nous sommes en droit de l'obtenir en tant que participant (mais également en qualité de conseillers communaux) et demandons à la commune de respecter ses engagements vis à vis des citoyens qui ont pris la peine de participer à cette présentation.